

Réunion du Comité Syndical du 22 mars 2023

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de votants : 43

Convoqué le 7 mars 2023, le conseil syndical s'est réuni le 22 mars 2023 à 18h00 en visioconférence sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

112^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Monsieur Sylverin KEMMOE
Madame Nadine ALAPETITE	Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Claude AUBERT	Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Monsieur José BELDA	Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Cécile BIRARD	Monsieur André MAGNOUX
Monsieur Frédéric BONNICHON	Madame Nathalie MARIN
Monsieur Éric BRUN	Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Philippe CARTAILLER	Monsieur Christian MELIS
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Madame Danielle MISIC
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Antoine DESFORGES	Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Pierre DESMARETS	Madame Christine PACAUD
Madame Nathalie DOS SANTOS	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Gérard DUBOIS	Madame Mina PERRIN
Madame Catherine FROMAGE	Monsieur Pascal PIGOT
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Éric GRENET	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Roland GRENET	Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Dominique GUÉLON	Madame Valérie ROUX
Monsieur Gérard GUILLAUME	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD	Monsieur Gilles VESCOVI

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Alain CAZE
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Michel LACROIX

Madame Christine MANDON
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Gilles PÉTEL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur François REPOLT
Monsieur Denis ROUGEYRON
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Nicolas WEINMEIST

A donné pouvoir :

Monsieur Nicolas BONNET

à

Madame Mina PERRIN

Cotisations 2023

Les statuts du Syndicat Mixte Le Grand Clermont prévoient, à l'article 5 : « Les recettes du PETR sont celles fixées à l'article L 5212-19 du Code Général des Collectivités Territoriales. La contribution des Établissements Publics de Coopération Intercommunale adhérents est calculée au prorata de la population totale de chacun d'eux comprise à l'intérieur du périmètre du PETR, selon un taux fixé annuellement. Conformément à l'article L 5111-1 du CGCT, les modalités de remboursement des frais liés au fonctionnement du service unifié font l'objet d'une convention avec les cocontractants. »

Le taux de cotisation pour l'année 2022 s'élevait à 1,70 € par habitant et il est proposé de maintenir ce taux de cotisation pour l'année 2023.

Le recensement de la population de 2020 devient la référence. Le montant des cotisations est détaillé dans le tableau ci-après.

TABLEAU DES COTISATIONS ANNEE 2023

EPCI	Pop réf 2019	1,70 €/hab	Pop réf 2020	1,70 €/hab
		Cotizat° 2022		Cotizat° 2023
Billom Communauté	26 425	44 922,50	26 420	44 914,00
Clermont Auvergne Métropole	302 146	513 648,20	301 654	512 811,80
Mond'Arverne Communauté	41 460	70 482,00	41 563	70 657,10
Riom, Limagne et Volcans	69 151	117 556,70	69 363	117 917,10
TOTAL	439 182	746 609,40	439 000	746 300,00

Monsieur le Président propose de voter les montants des cotisations pour l'exercice 2023, tels que présentés dans le tableau ci-avant.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver les taux et montants de cotisation pour l'exercice 2023.**

ADOpte à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, le jeudi 23 mars 2023

**Dominique ADENOT,
Président.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20230322-774-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2023

